FINDS FOUNTAIN OF LIFE.

San Francisco Man Says It Is Filled with Olive Oil.

Capt. G. E. Diamond, of San Francisco, is hale and hearty at 102 years of age. He splits wood, does ordinary chores, and moves about like an active man of 60. The secret of his longevity and absence of physical ailments he ascribes to the free use of olive oil.

Following the Biblical precept, Capt. Diamond has for 30 years anointed himself daily. He began the practice in his seventy-second year, when his eyesight began to fail. He found relief in daily rubbings with the oil, and gradually extended it to other portions of his body, until he is to-day, to use his own words, "free from all pains, aches and infirmities which usually attend old age."

His example has become contagious in San Francisco, and there are some 80 old people who meet at the rooms of Mrs. Caroline Parrish, in the Sherman house, and go through the anointing process. All of them claim to have found virtue in it.

"Olive oil's the best thing in the world," Capt. Diamond said. "It cured me when I was half blind." He nodded his head emphatically and called to mind the fact that that same head with its oil-cured eyes had been on those same shoulders in the days of George Washington.

Capt. Diamond has lived his century alone. He has watched men come and go into the beyond and the world pass—and he has lived through many an experience, but he has never married. Before he lives his next century out, however, he intends to take a partner. He is already corresponding with an old lady who is six years his senior.

But she can still dance, and so can he—and she sings, too, as well as ever in her life, and she is also filled with the grace of the goodness of olive oil. And she claims that they can live forever, and be happy as long as time shall last, and that they have discovered the fountain of life, and it is filled with olive oil!

NEW UNIFORMS FOR POLICE.

New York's "Finest" to Don Them by the First of June.

Descriptions of the new uniforms for the police force of New York city, suggested by Chief McCullagh and approved by the police commissioners have been made public. The regulations concerning them will go into effect on June 1 next, when the first parade of the police force of the new city of New York will be held. The uniforms of the 7,600 policemen of the city will under these regulations be more military in character than they have been heretofore, and all the different squads, including the mounted police, the bicycle police, the harbor police and the park police, will present the same appearance. The gray of the park police will be discarded for blue, and it is intended that some day the patrol wagons and all the apparatus of the department shall be finished in royal blue.

Bicycle police will wear double-breasted coats, with rolling collars. Their trousers will be cut knickerbocker style, and seven-button gaiters of similar goods, reaching within two inches of the knee, will be worn in summer. Leather gaiters will be worn in winter.

POOR OPINION OF AMERICANS.

Nansen Says They Lacked Sympathy for His Scientific Achievements.

In spite of Maj. Pond's denials, while Dr. Nansen has not publicly or to reporters criticised America, he has been remarkably frank in talking with friends and does not conceal the fact that he has been unfavorably impressed with American life. He has a great grievance against what he terms the "inventions of the American reporters," and he did not like his audiences.

"I feel at home in London," he said, "but there, in spite of the crowds, I felt a lack of sympathy with my scientific achievements. In many cases the people only wanted to stare, and they would have been equally pleased if I had got up and sung a comic song."

TO WED A LORD.

Brilliant Ceremony Will Occur at Savannah Next October.

The most brilliant marriage to be celebrated in the state of Georgia during the year 1898 will be that of Miss Mabel Gordon, of Savannah, and Hon. Rowland Charles Frederick Leigh, of England.

The wedding is to occur next October in the historic old Christ church, and will be regarded with interest on both sides of the Atlantic. Miss Gordon is the daughter of a wealthy cotton merchant, Col. W. W. Gordon, and her fiancee is the son of Lord Leigh, of England, his mother being the sister of the duke of Westminster. Miss Gordon is now absent in Europe.

Old Custom in the Senate.

It has become a custom of the senate to read the farewell address of Washington every anniversary of the birthday of the father of his country, and Senator Lodge, one of the best elocutionists in the senate read it on the 22d. One of the most dramatic presentations of this message to the senate was several years ago, when it was read by John J. Ingalls. Senator Manderson, of Nebraska, also read it with great effect and force, and last year Senator Frye had the honor.

Apaches Are Becoming Civilized.

An Arizona paper asserts that the most savage of Indians, the Apache, is conquered by civilization. The main tribe of Apaches, about 5,000 individuals, is clustered about San Carlos. In the last five years this tribe has furnished only one serious criminal, a murderer.

Berlin's Professional Bird Catcher.

Berlin pays a salary to a professional bird catcher, who keeps scientific institutions supplied with birds, nests and eggs. He is the only man in Germany who is thus privileged.

SEED WHEAT SCARCE.

Farmers Have Sold So Much They Have Robbed Themselves.

By reason of the high premium that has been paid for choice hard northwestern wheat in the terminal markets all winter, the farmers all over Minnesota and North Dakota have sold themselves so bare of grain that they are short of wheat for seed next spring. From 15,000,000 to 18,000,000 bushels of wheat are required in the two states for seed, and only the choicest and cleanest wheat is used. There has been a premium over May for this sort of wheat, ranging from three to five cents a bushel, while May should be worth about three cents more than cash, owing to the cost of carrying the grain till then. This excess in value has made speculators of thousands of farmers, who, when they have sold their cash wheat, have bought the May option at the discount, and they are now carrying millions of bushels of May here, or in Duluth or Chicago, on which they already have profits as high as ten to fifteen cents a bushel.

The past few years the quality of wheat grown in the northwest has deteriorated. Ten years ago No. 1 hard was the contract grade in terminal markets, and for several years considerably over half the wheat received at Duluth was the famous No. 1 hard. Later this grade became scarce and the grain dirtier, so that contract grade was reduced from No. 1 hard to No. 1 northern. The crop of the last year has been alarmingly short of even No. 1 northern, not 15 per cent. of the wheat received at Minneapolis for months having come up to grade. The cause of this is supposed to be due more to a continual use of the same seed than to impoverishment of the soil, and a general effort is being made in both states to import seed. Scotch fife wheat from further north, Manitoba, and the valleys of the Saskatchewan and Peace rivers will be sought, and it is hoped so to improve the strains of wheat in the states that for years No. 1 hard will again be common. It takes less of hard wheat to make a barrel of flour than of any other grade.

SHOCKS ST. LOUIS MEN.

Negro Applies for Membership to Merchants' Exchange.

A negro has startled many members of the merchants' exchange at St. Louis by filing an application for full membership. His name is C. F. Tidwill, a professional sampler, employed by the firm of Annan, Burg & Smith and several other commission houses. In the history of the exchange Tidwill is the first colored man who ever aspired to become a member of that august body. When it became noised about that Tidwill was a colored man there was much comment. While some of the members expressed their willingness to abide by the decision of the membership commission, others said openly that Tidwill must be kept out at any cost. With the inauguration of the new administration on 'change a rule was promulgated making it compulsory that all messengers and employes of members of the exchange who visit the exchange floor must have tickets of admission. An application was made for such a ticket by Tidwill through Annan, Burg & Smith. Secretary George H. Morgan demurred, saying that Tidwill was on the floor so much that a messenger's ticket would hardly do in his case. Mr. Annan values Tidwill's services highly, and rather than give him up he suggested that the best way out of the difficulty was to apply for membership for Tidwill. This he did, and the application is before the membership committee.

BOOKS FOR CRITICS DUTIABLE.

Customs Officers Do Not Recognize Them as Tools of Trade.

Louise Chandler Moulton, the well-known author and critic, learned the other day something about the operations of the Dingley tariff bill when she was notified that a package, supposed to contain books, addressed to her from London, had been sent to the custom house, at Boston, where she could obtain it upon the payment of duties called for.

Miss Moulton says she suspects that the contents of the package are books, and if so, she thinks she is entitled to them free of duty, as they are the implements of her profession. They were sent, Miss Moulton adds, not for trade or barter, but for her to read and comment upon.

The matter was referred to the collector of the port, who in turn referred it to the customs official in charge of the foreign dutiable mail matter.

Mr. Shevlin says that Miss Moulton will have to pay the duties provided by the Dingley bill before she can take the books from the custom house, virtually deciding that books are not the implements of the literary profession.

REMEMBERED BY JAPAN.

Miss Helen Long Presented with Two Superb Cloisonne Vases.

The Japanese minister, true to the generous and appreciative nature of his countrymen, has presented Miss Helen Long, the daughter of the secretary of the navy, with two superb cloisonne vases, as mementos of her participation in the christening ceremony at the launching of the Japanese vessel in Philadelphia. These vases are of exquisite design and workmanship, the dark background bringing out in relief the clusters and sprays of pure white plum blossoms as they grow in the land of sunshine. In Japan the plum blossoms signify purity. There are nightingales also on the vases, and the proximity of these songsters to their favorite flower is of beautiful significance. The vases are on stands and Miss Long values them highly.

Marriage in France.

A Frenchman in his own country is not at liberty to marry without the consent of his father, or legal guardian, until he has passed his twenty-eighth year.

MAKES A PLEA FOR NEGROES.

Booker T. Washington Sends a Letter to the Louisiana Convention.

Booker T. Washington, the prominent colored leader and educator of Tuskogee, Ala., in an open letter to the Louisiana constitutional convention, now in session in New Orleans, in which, after explaining the motives which prompt him to address the convention, among other things, says:

"Since the war no state has had such an opportunity to settle the race question, so far as it concerns politics, as is now given Louisiana.

"The negro agrees with you that it is necessary to the salvation of the south that restriction be put upon the ballot. I know that you have two serious problems before you—ignorant and corrupt government on the one hand, and on the other a way to restrict the ballot so that control will be in the hands of the intelligent without regard to race. With the sincerest sympathy with you in your efforts to find a way out of the difficulty, I want to suggest that no state in the south can make a law that will provide an opportunity or temptation for an ignorant white man to vote and withhold the same opportunity from an ignorant colored man without injuring both men. Any law controlling the ballot that is not absolutely just and fair to both races will work more permanent injury to the whites than to the blacks.

"I beg of you further that in the degree that you close the ballot box against the ignorant that you open the schoolhouse. More than one-half of the people of your state are negroes. No state can long prosper when a large percentage of its citizenship is in ignorance and poverty and has no interest in government.

"Let the best educational opportunities be provided for both races; and, added to this, the enactment of an election law that shall be incapable of unjust discrimination; at the same time providing that in proportion as the ignorant secure education, property and character, they will be given all the rights of citizenship. Any other course will take from one-half your citizens interest in the state and the hope and ambition to become intelligent producers and taxpayers—to become useful and virtuous citizens."

UNBROKEN FOR 124 YEARS.

Letter Opened Last Week Before Massachusetts Colonial Society.

At the February meeting of the Colonial Society of Massachusetts, held in the hall of the American Academy of Arts and Sciences, at Boston, the members of the association were entertained by the reading of a letter that was 124 years old. The seal being broken for the first time. The letter was written by Henry Pelham to Elihu Hall at Salem, Mass., reminding him of his sudden departure from Boston, on his way to England, without having paid for the portrait of himself which Pelham had painted. This letter had been sent under cover to another correspondent, and was never delivered, probably because Mr. Hall had already left our shores.

This letter was one of a number of family papers once belonging to the Pelhams and Bromfields, and was contributed by Demson Rogers Slade, who broke the seal. Among the new facts brought out by these papers are the date of the death of Mrs. Peter Pelham, the mother of John Singleton Copley, and the fact that Henry Pelham, his half brother, was established as a portrait painter in Boston as early as 1774.

Mr. Slade expressed the opinion that some of the canvases which have heretofore been regarded as late Smiberts or early Copleys were in reality the work of Henry Pelham.

DANCES IN COURT IN TIGHTS.

La Belle Frieda Thus Wins Her Case and Her Freedom.

For the first time in history a girl won her case in a Massachusetts court the other day by a dance in tights.

Certain Bostonians had felt that a dancing exhibition in a western resort was scandalous and invited the aid of the Watch and Ward society to close it up. A raid was made and La Belle Frieda and Phil Pamberg, the coucheecouchee dancers, were arrested. When arraigned in court before Judge Ely their counsel proposed as a defense a correct exhibition of the coucheecouchee and the judge adjourned court to the lobby to witness it.

Frieda retired to a juryroom and put on her tights and then appeared and danced. His honor followed her every movement closely from start to finish. Then Pamberg danced, but he did not cut much ice in the judicial mind after the girl.

After the show Judge Ely dwelt on dancing generally and said he did not see anything criminal in the coucheecouchee and he ordered the respondent discharged. It was a gay day in Boston's courthouse.

The Editor Not a Mathematician.

Some time last week the Detroit (Mich.) Free Press copied from an upper peninsula paper a problem which had been handed in to the editor of the latter, who declined to even attempt to solve it. The problem was to find the number of boards it would take, each 11 feet long, to build a fence four boards high around a tract of land containing the same number of acres as there would be boards in the fence. A mathematician tackled the job, and has figured out that 92,160 boards of that length, made into a fence four boards high, would inclose exactly 92,160 acres of land.

Queer Financial Situation.

While the state of North Carolina owns $3,000,000 stock in the North Carolina railroad, it is said not to have had until recently a scrap of paper as tangible evidence of that ownership. State Treasurer Worth has a new certificate, and whether any was ever before issued is not known. A search of all the records and documents in the treasurer's office failed to reveal any signs of stock belonging to the state.

Poorly Paid Spanish School-Teachers.

Only five provinces in Spain have paid up their debts to the school teachers. The others owe them no less than 8,969,000 pesetas.

Prince of Wales' New Car.

The prince of Wales has just had a new car built, which he will use in traveling on the different railroads in England.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS ET KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, 7 avril 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 mars 1898 de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C, in re B. F. Shriever Co Lt'd en liquidation No 55,565 du dossier de ladite Cour.

Un lot de comptes à recevoir d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

24 mars—24 25 av—6 7

Cottage double en briques bien situé,

119 et 121 rue Villeré.

PAR MACON DENIS et KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138, rue Carondelet. Jeudi, 14 avril 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs 629 et 631 rue Commune il sera vendu aux enchères publiques.

Le cotage double en briques, bien situé, Nos 119 et 121 rue Villeré entre les rues Canal et Clevelard, contenant quatre chambres de chaque côté, cour, etc. Lot 34x95 avec l'usage d'une allée commune sur le côté, 12 pieds de large, s'étendant de la rue Villeré à la rue Robertson. Voyez le plan pour information. Tout près de la rue du Canal, lesquelles propriétés ne manquent jamais de locataires, et c'est justement l'endroit pour placer votre argent avec sécurité et avec chance de profit Loyers aux taux de $288 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt, clauses usuelles. L'acquéreur payera les taxes de 1898; 10 pour comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. Maxime Quevrouze, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 mars—20 27—avril 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Bonne Localité pour Affaires et pour Résidence,

2122 rue Magasins,

Entre les rues Jackson et Joséphine.

Mlle Mary V. Leech vs Veuve M. Leech, Tutrice, et als.

No 52,525.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON DENIS & KERNAGHAN —W. A. KERNAGHAN, Encanteur—Bureau, 138 rue Carondelet — JEUDI, 14 avril 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 17 juin 1897 et signé le 23 juin 1897, par l'honorable Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Le bon emplacement pour affaires et pour Résidence, comprenant la Bâtisse en briques à deux étages No 2122 rue Magasins dans le quatrième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Constance, Jackson et Joséphine, contenant un magasin et deux chambres dans le fond au rez de chaussée cinq chambres à l'étage supérieur, cour, etc., étant la moitié d'un certain lot de terre désigné par le No 24 sur un plan dans le bureau de Jas Graham, ancien notaire, en date du 28 février 1855, mesurant 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Magasins par une profondeur de 130 pieds et étant la moitié la plus près de la rue Joséphine du dit lot; la dite moitié mesurant 15 pieds 11 pouces 6 1/2 lignes sur la rue Magasins par 130 pieds de profondeur.

Une solide bâtisse en briques dans une section prospère, près de toutes les commodités.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1898 en plus et au dessus du prix d'adjudication 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurler, notaire, aux frais de l'acquéreur

13 mars — 13 20 27 — avril 3 10 14

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage

Dans le Quatrième District — 2838 Troisième, et coignure de la rue Claiborne—A l'Encan.

Succession de James Hyland et épouse

No 51,480 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 31 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T.C.W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A datée et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 25 février 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

La partie supérieure de trois certains lots de terre, avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, Willow et Claiborne désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan fait par A. Eloy Young en date du 1er février, 1869, déposé pour référence comme plan No 44 dans le bureau de W. Shannon, ancien notaire en cette ville et aussi désigné par les mêmes numéros, sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant Paul E. Lareche, ancien notaire en cette ville.

Lesdits lots mesurent chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Troisième, sur 76 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Troisième et Claiborne. Lots Nos 2 et 3 sont décrits comme mesurant 30 pieds 9 pouces de face, le mesurement actuel étant à peu près 29 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage, contenant 2 chambres, cuisine hangar, etc., connue comme No 2838 rue Troisième.

Conditions de la vente—Le tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement qui s'y trouvent à être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur les dites propriétés foncières et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour cette année 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et déposer dès pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Ward, notaire.

27 fev—27 mar— 6 13 20 27 31

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RESIDENCE,

No 816 Avenue Washington.

No 2,173—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Wm McDuff vs Emma McDuff.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 29 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 novembre 1897 et rendu dans l'affaire ci-dessus—

Le cottage résidence simple et désirable avec deux étages dans le fond, No 816 avenue Washington, ayant galerie de face, 8 chambres, hangar, cuve, grande cour, etc., le tout plusamplement décrit, comme suit à savoir—

1o Un certain morceau de terre, dans l'ilet No 40, aussi connu comme ilet No 94 dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Annonciation et Laurel et mesurant 30 pieds de face à l'avenue Washington sur une profondeur de 131 pieds entre lignes parallèles

Conditions—Un tier ou plus comptant, reste à 1 et 2 ans de crédit avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilèges et lien du vendeur portant intérêt à raison de 8 pour cent par ans et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent comptant sur la propriété vendue pour lier la vente. Acte de vente pardevant W. K. Hom, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 fev—27—mars 6 13 20 27 à date.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de Résidence de valeur.

Portant les Nos 1129 et 1131 rue Quatrième, entre les rues Camp et Magasins.

Emanuel Smith vs A. H. Goodspeed.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,802 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 150, borné par les rues Quatrième, Camp, Magasins et Troisième la dite portion de terre étant à une distance de quatre-vingt pieds deux pouces et trois lignes et demi de la rue Camp et mesurant quarante-sept pieds six pouces de face à la rue Quatrième sur cent quatre vingt sept pieds deux pouces et trois et demie lignes de profondeur entre lignes parallèles; étant la portion la plus près de la rue Camp du lot désigné par la lettre "B" sur un devis et certificat d'arpentage fait par P. A. d'Hémécourt, député voyer de ville le 17 janvier 1887, annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros notaire le 4 février 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

E. E. Moise, avocat pour les plaignants.

19 mars—19 25—avril 1 7 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété-résidence de valeur, portant le No 1125 rue Quatrième entre les rues Magazine et Camp.

Emanuel Smith vs A. H. Goodspeed

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,804—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 150 borné par les rues Magasins, Troisième, Camp et Quatrième, et mesurant trente deux pieds six pouces de face sur la rue Quatrième par cent vingt-sept pieds deux pouces et trois lignes et demie de profondeur, entre lignes parallèles, laquelle portion de terre est la partie la plus près de la rue Magasins, de la portion de terre désignée par la lettre "B" sur un devis et certificat d'arpentage fait par P. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 17 janvier 1887, annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 4 février 1887.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse Orléans.

Félix J Dreyfous, avocat du plaignant.

11mars—11 12 18 25—avril 1 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District

Connue comme No 1008 rue Douane, entre les rues Remparts et Bourgogne.

H. A. Frederic vs A. A. Kerr, Exécuteur de la succession de Helen C. Haley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 55,893 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 21 avril 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations situé dans le Deuxième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bourgogne, Canal et Remparts, mesurant trente deux pieds neuf pouces de face à la rue Douane par une profondeur de cent six pieds.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Albert Voorhies, avocat pour le plaignant.

19 mars—19 25—avril—1 7 14 21

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

ANNONCE JUDICIAIRE

Etat de la Louisiane vs William Grey.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 26,479—En vertu d'un writ de fieri facias, Thomas Randolph garant à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 19 avril 1898, à midi, de la propriété ci après décrite—

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations dans le Deuxième District de cette ville et désigné par le No 16 dans l'Ilet No 253 borné par les rues Orléans, St Pierre, Prieur et Johnson, ledit lot mesurant 33 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 57 pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété Thomas Randolph

Conditions—Comptant sur les lieux.

W. E UNIACKE,

Shérif Criminel.

14mars—14 22 29—avril 5 12 19

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de machines assorties, incluant machine et bouilloire et connections, deux pompes, etc., divers, etc.

Veuve P. Schneider vs Cummings and Shannon.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 55,725 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI, 4 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux Nos 530 et 532 rue Jefferson.

Un lot de machines assorties de valeur, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Robert Lézier avocat du plaignant.

23 mars—23 29—avril 1 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Machine de Ramie et Accessoires, etc., Meubles de Bureau, etc.

Mme Maggie Monarch vs Everett Douglas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,527—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 4 avril 1898 à 10.30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux au rez-de-chaussée No 637 rue Carondelet, une machine de Ramie avec les accessoires et attachements, etc., ainsi un lot de meubles de bureau, etc., d'après l'inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

E. A. O'Sullivan, avocat pour le plaignant.

23 mars—23 29 avril—4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de bail et droit d'occupation.

Haubtman & Loeb vs Cummings & Shannon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,792—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 4 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Sur les lieux Nos 530 et 532 rue Jefferson:

1o Le ferme non encore expiré du bail du local Nos 530 et 532 rue Jefferson, entre les rues Chartres et Decatur, le bail expirant le 1er octobre 1898 et le loyer étant de $15 par mois, payable mensuellement.

Et en cas que ledit bail ne serait pas vendu alors il serait offert en vente.

2o Le droit d'occuper ledit local à partir de la date de vente jusqu'au 1er octobre 1898.

Saisi dans l'affaire ci-dessous.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23mars—23 24 29—avril 1 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Mardi 12 Avril 1898.

Splendide Occasion pour un Bon Placement.

Vente par le Shérif Civil d'une Grande et Magnifique Propriété Commerciale Améliorée Bien Située,

Portant les vieux Numéros Municipaux 129, 131, 133 135, 137, 139, 141 et 143 Rue Baronne, entre les rues Poydras et Lafayette, la rue à l'arrière étant Carondelet.

Canal Bank vs Oliver P. Alford.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 53,942.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 12 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Douze lots ou portions de terre situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Lafayette et Poydras, les dits lots de terre se joignent et forment une entière portion de terre qui mesure comme suit:

Commençant à une pointe sur la rue Baronne, cent sept pieds dix pouces de la rue Poydras sur le côté sud d'une allée, de sept pieds huit pouces de largeur de là une profondeur de cent quatre-vingt-un pieds trois pouces le long de la ligne du côté sud de ladite allée et parallèle à la rue Poydras; de là deux cent quarante-huit pieds, neuf pouces sur une ligne brisée vers la rue Lafayette et s'étendant vers la rue Carondelet avec une façade sur la rue Baronne commençant à la pointe premièrement décrite sur le côté sud de la dite allée et courant sur la rue Baronne, vers la rue Lafayette, cent quatre-vingt-sept pieds trois pouces et connus par les numéros municipaux 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141 et 143 rue Baronne, ensuite sur une ligne perpendiculaire à la rue Baronne, soixante dix sept pieds quatre pouces et une ligne vers la rue Carondelet, ensuite courant cinquante pieds huit pouces et une ligne vers la rue Lafayette, ensuite une autre profondeur vers la rue Carondelet de cent vingt pieds dix pouces et sept lignes sur une ligne s'étendant vers la rue Lafayette à la pointe le plus sud de la ligne deuxièmement décrite ci-dessus le tout plus amplement détaillé montré sur un plan ou devis fait par Geo H. Grandjean, ingénieur civil, en date du 7 avril 1894 et annexé à un acte d'hypothèque par O. P. Alford à la "New Orleans Canal and Banking Co." passé pardevant A. J. Lapice, notaire, le 9 avril 1894, faisant partie du writ dans le procès ci dessus, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur toutefois, acceptant le titre à la dite propriété sujet à un bail expirant le 30 juin 1898; et les billets représentant le loyer mensuel d'après le dit bail ayant été mis en gage par le défendeur, paiement des dite billets doit être fait au possesseur du dit gage.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Branch K. Miller, avocat du plaignant.

9 mars—9 11 12 16 23 30—avril 6 12

VENTE PAR LE CONSTABLE.

B. F. Howell vs F. Lamarque.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 35,061. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon W. R. Richardson juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, le procéderai à la vente à l'enchère publique, MERCREDI, 27 avril 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre Camp et St. Charles de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, et dépendances y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, St Philippe, Dauphine et Bourgogne, ayant vingt aux pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent cinquante pieds, connu comme le No 923 rue Dumaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions — Comptant sur les lieux.

Ed. P. FOLEY.

Constable de la première Court de Cité.

23mars—23 27—avril 2 9 17 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Cinquième District.

Philipp Rauschkolb vs Louis M. Moll et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 55,692—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent, y appartenant ou en dépendant en quelque sorte, situés dans le Cinquième District de cette ville, sur le côté droit du fleuve Mississippi, dans l'ilet borné par les avenues Atlantique, Pacifique, Sidell (autrefois rue Jackson) et la rue Homer, désignés comme lots Nos Onze, Douze et Treize de l'ilet No Vingt-trois, sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, sous la date du 7 mars 1841, et déposé en l'étude de James Graham, anciennement un notaire en cette ville, ledit il